
**2^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Lundi le 8 février 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Anne De Blois	Vice-présidente
M. Michel Voisard	Trésorier
M ^{me} Érika Neptune	Secrétaire
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M. Windor Dorméus	Administrateur
M ^{me} Marilou Lemieux	Administratrice (départ 20h15)

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Michelle Morin-Doyle	Conseillère municipale, District de Louis-XIV (départ 20h30)
M. Vincent Dufresne	Conseiller municipal, District St-Rodrigue (départ 20h35)
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Michel Lagacé	Membre de la Table de quartier d'Orsainville

ÉTAIT ABSENT :

M. Yvan Chassé	Président
----------------	-----------

2 citoyennes sont présentes.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Yvan Chassé étant absent, M^{me} Anne De Blois ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Anne De Blois lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

M. Michel Lagacé propose d'ajouter le sujet «Demande d'appui de la Table de quartier d'Orsainville pour le projet de l'avenir de l'ancien zoo» au point *Divers*.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 03
3.	Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021	19 h 05
4.	Suivi du procès-verbal	19 h 10
5.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Réseau structurant de transport en commun• Sécurité et mobilité<ul style="list-style-type: none">• Stratégie de sécurité routière 2020-2024• Projet de résolution concernant la sécurité routière• Places éphémères	
6.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 00
7.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 20
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 30
9.	Divers	20 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre de la table des président.e.s des CQ du 22 février 2021	
10.	Levée de l'assemblée	20 h 45

RÉSOLUTION 21-CA-04

Sur proposition de M^{me} Marilou Lemieux, appuyée par M^{me} Erika Neptune, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2021

Les membres révisent le projet de procès-verbal. M^{me} Michelle Morin-Doyle demande d'ajouter certaines infrastructures au point 9.3. M. Michel Voisard demande de changer «transmis à» par «régulé par» au point «assurances».

RÉSOLUTION 20-CA-05

Sur proposition de M. Michel-Marie Bellemare, appuyé par M^{me} Marilou Lemieux, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 janvier 2021 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Anne De Blois revient sur le dossier des places éphémères. Quelques membres du Conseil ont pu assister à une réunion d'information concernant leur ébauche. M^{me} Anne De Blois remercie M^{me} Michelle Morin-Doyle et M^{me} Virginie Desmarais, la personne attitrée au dossier des places éphémères dans les arrondissements de Charlesbourg et de Beauport, pour leur aide.

M. Michel-Marie Bellemare revient sur le sujet du déneigement du chemin piétonnier joignant l'avenue de Vienne au boulevard Guillaume Mathieu. La Ville déneigera le chemin et les camions éviteront de souffler la neige dans l'entrée du chemin piétonnier.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Réseau structurant de transport en commun

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment. M. Michel Lagacé mentionne qu'il y aura discussion à ce sujet à la prochaine réunion de la Table de quartier d'Orsainville, le 15 février prochain.

5.2 Sécurité et mobilité

1) Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Le dossier suit son cours à la Ville.

2) Projet de résolution concernant la sécurité routière

Le dossier suit son cours à la Ville. M^{me} Michelle Morin-Doyle précise que la proposition du CQJ sera analysée et si elle cadre avec le plan d'action de la Ville, le Conseil recevra des nouvelles en temps et lieu.

5.3 Places éphémères

Les membres du Conseil ont reçu les informations nécessaires à l'élaboration de places éphémères, à la fois par des documents et par une rencontre avec M^{me} Desmarais, la responsable. M^{me} Erika Neptune partage où elle en est dans sa gestion du dossier et invite les membres du Conseil qui seraient intéressés à l'appuyer. M^{me} Anne De Blois mentionne qu'elle pourra lui apporter un coup de main.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Michelle Morin-Doyle fait part que la Ville travaille toujours très fort à conjuguer l'offre de ses services et de ses activités avec les mesures sanitaires.

M. Vincent Dufresne signale que des bonnes nouvelles sont à venir, notamment la mise en place d'un trottoir sur l'Avenue De Gaulle. Le Conseil sera mis au courant de plus de détails dès qu'il sera possible d'en faire l'annonce. Il est très heureux que cela puisse être positif pour les nombreuses jeunes familles qui se sont établies récemment dans le secteur.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne demande comment elle peut recevoir les invitations aux séances du Conseil. M. Ernesto Salvador Cobos demande de lui envoyer son courriel pour l'y ajouter.

Elle mentionne également qu'un panneau de limite de vitesse devant l'école Parc Orléans est accroché à un poteau depuis quelques mois avec les fils électriques non branchés. M. Vincent Dufresne répond que la situation stagne, puisque le cas du branchement de ces panneaux est du ressort d'Hydro-Québec et que celle-ci traite ce type d'opération comme étant non prioritaire. M^{me} Michelle Morin-Doyle conseille à la citoyenne de le signaler au 311 pour aider à l'avancement du dossier.

M. Michel Lagacé partage aux administrateurs et aux élus que la Table de quartier d'Orsainville a déposé à la Ville un projet de Sentier linéaire de la rivière Duberger, dont le tracé débute au Parc-des-Moulins et se termine au Marché Jean-Talon. M. Michel Lagacé mentionne qu'ils sont assez avancés dans le processus et qu'ils échangent avec les gens de la Société de la Rivière St-Charles et les responsables du Parc des Grandes Rivières. Ils ont également discuté avec le Golf de la Faune, qui est ouvert au projet, leur seule demande étant une clôture pour séparer le terrain de golf du sentier de randonnée.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance : M^{me} Anne De Blois mentionne que les documents d'information en lien avec les places éphémères ont été envoyés au Conseil. M. Ernesto Salvador Cobos a transmis au Conseil un courriel d'un citoyen concernant le projet Laurentia.

Trésorerie : M. Michel Voisard fait part que le Conseil a reçu le chèque de subvention de la Ville d'un montant de 842 \$. Il reste 1 557,84 \$ au compte.

En ce qui concerne le Registraire des entreprises, M. Michel Voisard signale qu'il a réglé l'enregistrement de 2020 et qu'il pourra désormais procéder au paiement en souffrance de celui de 2014.

RÉSOLUTION 21-CA-06

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyé par M^{me} Anne De Blois, il est résolu d'octroyer 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de quartier des Jésuites du 8 février 2021.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

9.1 Rencontre de la table des président.e.s des CQ du 22 février 2021

M. Michel Voisard rappelle le libellé de la proposition que le Conseil de quartier de Sillery avait adoptée en novembre 2019 et qui avait été transmise pour appui à tous les Conseils de quartier.

«De demander au MAMH ou aux autorités gouvernementales responsables de l'application de la loi 122 de lier les subventions aux médias nationaux à une présence accrue et libre des élues et élus des conseils de quartier et aux associations et groupes de défense des citoyennes et des citoyens reconnus qui œuvrent dans les secteurs environnementaux, patrimoniaux et commerciaux. Cette présence devrait être libre d'expression et pourrait se traduire par des pages subventionnées au même titre que celles utilisées par Recyc-Québec.»

Lors de la Table des présidents, le Conseil de quartier de Sillery demandera à réactiver cette proposition. M. Michel Voisard propose d'entendre ce qu'ils ont à dire sur cette demande et les enjeux qui en découlent, et par la suite, d'en discuter au Conseil des Jésuites. Les membres appuient la suggestion de M. Voisard. Ce dernier en fera part à M. Yvan Chassé, président du Conseil.

9.2 Demande d'appui de la Table de quartier d'Orsainville pour le projet de l'avenir de l'ancien zoo

M. Michel Lagacé, de la Table de quartier d'Orsainville présente le communiqué de presse qu'ils ont ébauché pour demander au gouvernement de prendre action quant à la conservation des bâtiments du site. Il remercie les membres du Conseil qui ont travaillé sur le perfectionnement du communiqué. Il mentionne l'importance de l'appui des Conseils de quartier des Jésuites et Notre-Dame-des-Laurentides puisqu'ils représentent les citoyens du territoire.

Il partage l'évolution, depuis six ans, du travail de la Table de quartier d'Orsainville à ce sujet. À ce jour, leur objectif principal est de sauver les trois bâtiments forts de la portion centrale de l'ancien zoo: le pavillon des fauves et primates, la serre indo-australienne et la Maison Brassard.

Le Conseil de quartier des Jésuites a suggéré la création d'une Société du Parc-des-Moulins, un organisme similaire à la Société du Domaine Maizerets, qui assurerait la gestion et la conservation des bâtiments et du parc. *(Les détails sont en annexe)*

M. Michel Lagacé partage les perceptions de la Table vis-à-vis les amendements suggérés par le Conseil. Les suggestions sont porteuses d'une vision plus large et ont fait prendre conscience à leur comité de travail que le joueur majeur est désormais le Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries. Ils ont donc retravaillé leurs propositions en prenant compte de ce fait.

La Table de quartier d'Orsainville a reçu un appui favorable du CQNDL, leur seul bémol étant que leurs ressources sont limitées, ce qui sera pris en compte dans la proposition.

Par rapport au calendrier de publication, le comité de travail souhaiterait recevoir l'appui du Conseil avant le 15 février, date à laquelle le communiqué sera envoyé aux trois paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) et aux médias.

M. Michel-Marie Bellemare soutient que le dossier devrait se retrouver aussi entre les mains de la ministre de la Capitale Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, dont le mandat concerne la gestion de tels projets. M. Michel-Marie Bellemare s'offre pour être le porte-parole du Conseil de quartier des Jésuites pour ce dossier. M. Michel Lagacé lui fera part des nouveaux développements.

M. Michel Voisard demande si la Table a eu des contacts avec le Centre de formation Fierbourg, l'Université Laval ou d'autres institutions. M. Michel Lagacé confirme qu'il y a eu des discussions avec Fierbourg et avec le Centre d'emploi jeunesse et leur division «chantier urbain». Il fait également mention qu'il a eu l'appui de l'horticulteur et conférencier M. Larry Hodgson.

RÉSOLUTION 21-CA-07

Attendu que les terrains de l'ancien Jardin zoologique du Québec revêtent une importance historique, environnementale et socio-économique pour la communauté de l'arrondissement de Charlesbourg et de la Ville de Québec;

Attendu que plusieurs citoyens de l'arrondissement de Charlesbourg demandent d'avoir accès à nouveau à ces terrains qui sont inaccessibles depuis maintenant 15 ans;

Attendu que les développements immobiliers scolaires proposés dans le stationnement de l'ancien zoo pourraient avoir un impact sur la fréquentation des espaces verts attenants;

Il est résolu que le Conseil de quartier des Jésuites, sur proposition de M. Michel-Marie Bellemare, appuyé par M. Michel Voisard, soutienne le projet de sauvegarde de bâtiments et des terrains de l'ancien Jardin zoologique du Québec et la demande de la Table de quartier d'Orsainville que la gestion de ces actifs soit prise en charge par la Commission de la capitale nationale du Québec.

Il est aussi résolu que le Conseil de quartier des Jésuites appuie le projet de création d'une «Société du Parc-des-Moulins», dont la responsabilité serait d'assurer l'entretien et l'animation du Parc-des-Moulins.

Acceptée à l'unanimité.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-08

Sur proposition de M^{me} Anne De Blois, appuyée par M^{me} Erika Neptune, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 00.

Acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Anne De Blois et M^{me} Érika Neptune.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Anne De Blois, vice-présidente

Érika Neptune, secrétaire